

Conseil économique et social

Distr.: Générale 26 mars 2014

Français

Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et la Pacifique

Soixante-dixième session

Bangkok, 23 mai 2014 (Phase I) Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives à la gestion: Rapport sur les activités d'évaluation de la CESAP au cours de la période biennale 2012-2013

Rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2012-2013

Note du secrétariat

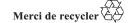
Résumé

Le présent document dresse le bilan de l'exécution du programme de la CESAP pour l'exercice biennal 2012-2013 eu égard aux réalisations escomptées, telles qu'indiquées pour chaque sous-programme dans le cadre stratégique de l'exercice biennal. Le rapport sur l'exécution du programme comporte un aperçu des principales réalisations du programme et la présentation, par sous-programme, des résultats obtenus au cours de l'exercice biennal 2012-2013.

Le présent rapport constitue un instrument essentiel pour permettre à la CESAP de rendre compte à ses membres et membres associés de la bonne utilisation de ses ressources et de l'exécution des activités prescrites. Le bilan des réalisations et des résultats est fondé sur l'information recueillie dans le cadre d'enquêtes et entretiens auprès des utilisateurs finals des produits et services du secrétariat, ainsi que sur des évaluations et autres formes d'examen.

Le présent rapport a été examiné par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) à sa trois cent cinquante troisième session, qui s'est tenue le 24 mars 2014.

La Commission est invitée à examiner ce rapport et à présenter ses observations sur l'exécution de l'ensemble du programme de travail de la CESAP et de ses huit sous-programmes. Compte tenu des enseignements tirés, elle souhaitera peut-être donner au secrétariat ses directives sur les modalités d'exécution qui permettraient d'améliorer à l'avenir l'efficacité de l'action de la CESAP.



E/ESCAP/70/L.1/Rev.1.

Table des matières

		Ĭ	Page
I.	Pri	ncipales réalisations du programme de l'exercice biennal 2012-2013	2
II.	Rés	sultats de l'exercice biennal 2012-2013	3
	A.	Direction exécutive et administration	3
	B.	Sous-programme 1:Politiques macroéconomiques et développement inclusif	5
	C.	Sous-programme 2:Commerce et investissement	7
	D.	Sous-programme 3:Transports	9
	E.	Sous-programme 4:Environnement et développement	. 10
	F.	Sous-programme 5: Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe	. 12
	G.	Sous-programme 6:Développement social	. 14
	H.	Sous-programme 7: Statistiques	. 16
	I.	Sous-programme 8: Activités sous-régionales de développement	. 17

I. Principales réalisations du programme de l'exercice biennal 2012-2013

Pour surmonter les obstacles persistants et relever les nouveau défis, la CESAP s'est employée à promouvoir le consensus régional et la coopération en faveur d'une intégration équilibrée des trois piliers du développement durable, tout en facilitant l'incorporation des perspectives de la région dans le programme de développement pour l'après-2015 et l'amélioration de la cohérence du système des Nations Unies dans la mise en œuvre des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable¹. Pour veiller à ce que tous les membres, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les États fragiles, tirent profit de l'intégration économique, la CESAP a étudié des options de politique générale, effectué des analyses et partagé des connaissances, notamment sur le sujet du renforcement de la résilience aux crises économiques ainsi qu'aux catastrophes naturelles. Les membres de la CESAP ont défini des normes régionales et adopté des cadres d'action sur les principales questions sociales, dont les droits des personnes handicapées, la dynamique démographique et les migrations internationales, en tenant compte de la problématique hommes-femmes. La coopération régionale a favorisé la responsabilité sociale des entreprises, le transfert de technologies pour la promotion du commerce, de l'investissement et de la création d'entreprises, ainsi que le transport routier international. En plaçant la statistique au centre des programmes de développement inclusif et durable afin de renforcer les capacités des services de statistique et de les moderniser, on a approfondi la coopération entre systèmes statistiques nationaux. Afin de renforcer la participation des membres aux initiatives sous-régionales, la CESAP a fourni une assistance technique sur un vaste éventail de questions, notamment

Résolution de l'Assemblée générale 66/288, annexe.

l'économie verte dans le Pacifique, les problématiques d'environnement transfrontières en Asie de l'Est et du Nord-Est, la gestion des ressources en eau et en énergie en Asie du Nord et en Asie centrale, et la connectivité pour l'intégration économique en Asie du Sud et du Sud-Ouest.

Difficultés, obstacles et objectifs non atteints

Pour une action pleinement efficace, il faut encore renforcer les mécanismes d'intégration économique régionale, la coordination des politiques à l'échelon régional et les stratégies multisectorielles visant à remédier à des problèmes complexes dépassant le cadre d'un seul pays. Malgré l'engagement en faveur de la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, la conception et la mise en œuvre de politiques ont été affectées par la faiblesse de bon nombre de cadres institutionnels, les disparités en termes de niveau de développement, ainsi que les ressources humaines et financières limitées des États membres. Les résultats souhaités risque également de rester difficiles à atteindre si on n'accorde pas l'attention voulue à la viabilité environnementale, sociale et économique, et à l'élimination des obstacles institutionnels et réglementaires.

II. Résultats de l'exercice biennal 2012-2013²

A. Direction exécutive et administration

Objectif de l'Organisation: Assurer l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et la compatibilité avec les politiques et procédures de l'ONU s'agissant de la gestion du programme de travail et du personnel, et des ressources financières de la CESAP

Réalisation escomptée a): Gestion efficace du programme de travail

État des réalisations: En décembre 2013, un total de 98 % des produits prévus avaient été fournis et 99,29 % des crédits initiaux ouverts au titre du chapitre 19 du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2012-2013 avaient été utilisés.

Réalisation escomptée b): Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des États membres

État des réalisations: La soixante-huitième session de la Commission a marqué un tournant décisif car les responsables de la région sont pour l'essentiel parvenus à parler d'une seule voix sur la manière de relever les défis liés au commerce, à l'énergie, à la connectivité et aux besoins des petits États insulaires en développement du Pacifique, dans les résolutions adoptées sur ces sujets³. La soixante-neuvième session a été l'aboutissement des efforts conjugués visant à faire de la CESAP la plateforme intergouvernementale la plus ouverte pour la prise de décisions susceptibles de répondre de manière adéquate aux grandes transformations que connaît la région de l'Asie et du Pacifique. Dans les réponses aux questionnaires d'évaluation qui leur ont été soumis aux soixante-huitième et soixante-neuvième sessions de la Commission, les États

3

Les résultats mentionnés dans la présente section figurent dans la liste du projet de budget-programme qui a été soumis à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale (A/66/6 (Sect. 19)). Le budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/247.

³ Résolutions 68/1 et 68/2.

membres se sont félicités du respect des délais de soumission de la documentation et de la qualité de celle-ci. L'adoption de la résolution 69/1, relative à un appareil de conférence de la Commission pour le développement inclusif et durable de l'Asie et du Pacifique, a aussi été importante car elle définit la voie à suivre pour aller plus loin dans l'amélioration de l'efficience et de l'efficacité des sessions de la Commission et de l'ensemble de son appareil de conférence.

Réalisation escomptée c): Plus grande cohérence dans la politique de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU

État des réalisations: Le Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique a permis d'améliorer la coordination et la cohérence de l'action de l'ensemble du système des Nations Unies. Dans ses réunions, dont une a eu lieu pendant la soixante-neuvième session de la Commission et a été présidée par le Vice-Secrétaire général, l'accent a été mis sur le programme de développement pour l'après-2015 et le partenariat global entre l'Association des nations des l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'ONU. Les participants aux réunions sur le partenariat global ont élaboré des contributions à l'examen du cadre de partenariat et à la définition des priorités pour la coopération future. Parmi les initiatives mises en œuvre dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, on peut citer la publication du Rapport régional Asie-Pacifique 2012/2013 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (Asia-Pacific Aspirations: Perspectives for a Post-2015 Development Agenda)⁴, établi conjointement par la CESAP, la Banque asiatique de développement (BAsD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui est axé sur les priorités du programme de développement pour l'après-2015, et un rapport conjoint intitulé Towards a green economy for sustainable development and poverty reduction: An Asia-Pacific perspective⁵, qui comprend une feuille de route pour la réalisation de l'objectif 1 des Objectifs du Millénaire pour le développement: éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, et qui a suscité l'initiative « Défi faim zéro » en Asie et dans le Pacifique.

Réalisation escomptée d): Faire mieux connaître les activités normatives, d'analyse et de renforcement des capacités de la CESAP et mettre en évidence son rôle en tant qu'instance régionale la mieux placée pour traiter l'ensemble des aspects du développement durable au profit de tous

État des réalisations: Au cours de l'exercice, la CESAP a continué de jouer un rôle de premier plan dans la promotion d'un développement économique et social inclusif et durable pour les États membres de la région et l'affermissement de leur capacité à dialoguer entre eux aux fins de formuler une position régionale face aux défis mondiaux. La visibilité accrue de l'Organisation s'est traduite par une augmentation du nombre de mentions des activités et politiques de la CESAP dans les grands organes d'information en Asie et dans le Pacifique. Le nombre de tribunes libres de la Secrétaire exécutive publiées dans la presse a connu une augmentation considérable en

⁴ Asia-Pacific Aspirations: Perspectives for a Post-2015 Development Agenda. Asia-Pacific Regional MDGs Report 2012/13 (Bangkok, CESAP, BAsD et PNUD, 2013).

Towards a green economy for sustainable development and poverty reduction: An Asia-Pacific perspective (CESAP/Mécanisme de coordination régionale pour la région de l'Asie et du Pacifique, 2013).

⁶ Voir www.un.org/en/zerohunger.

2013 par rapport à 2012, surtout entre avril et septembre. Au cours de cette période, huit tribunes libres ont été publiées dans 70 nouveaux organes de presse contre 5 publiées dans 38 nouveaux organes de presse l'année précédente.

Réalisation escomptée e): Amélioration des délais de présentation de la documentation

État des réalisations: D'après un questionnaire d'évaluation rempli par les participants à la soixante-huitième session de la Commission, les États membres ont une impression globalement positive du respect des délais de soumission de la documentation et de la qualité de celle-ci. D'après le questionnaire d'évaluation distribué à la soixante-neuvième session de la Commission, 42 % des personnes ayant répondu étaient d'avis que les documents d'avant-session avaient transmis des messages clairs sur les questions inscrites à l'ordre du jour, et 51 % d'entre elles étaient d'accord que la mise en ligne des documents sur le site Web de la CESAP avait facilité leur examen par les délégations. Le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) a fourni à intervalles réguliers des conseils utiles et opportuns sur les travaux du secrétariat.

B. Sous-programme 1: Politiques macroéconomiques et développement inclusif

Objectif de l'Organisation: Promouvoir un environnement de politique macroéconomique sain et renforcer la coopération économique régionale pour un développement inclusif et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique, en particulier afin de réduire la pauvreté et d'atteindre les autres objectifs de développement convenus au niveau international, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers

Réalisation escomptée a): Meilleure compréhension, par les responsables politiques et les autres groupes cibles, des enjeux macroéconomiques et des moyens de promouvoir la croissance économique, de faire reculer la pauvreté et de réduire les disparités de développement

État des réalisations: Les travaux du secrétariat ont suscité des débats novateurs et opportuns sur les nouvelles problématiques économiques et sociales auxquelles la région fait face. Au cours de l'exercice, des informations présentées dans l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique (*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific*) et son actualisation de fin d'année ont été citées à près de 800 reprises dans des documents directifs, des travaux universitaires et les grands médias. S'agissant des grands organes d'information, des grands médias comme la British Broadcasting Corporation et le *Financial Times*, ainsi qu'un large éventail de médias nationaux, ont renvoyé à l'Étude. En outre, au cours des sessions de la Commission, les États membres ont fréquemment fait référence, dans leurs déclarations de politique générale et pendant les tables rondes, aux principales conclusions et messages de l'Étude.

Réalisation escomptée b): Accroissement de la participation régionale aux forums mondiaux du développement et renforcement de la coopération économique et financière régionale pour tirer parti des synergies mutuellement bénéfiques qui contribuent à une croissance et à un développement inclusif et durable

État des réalisations: La résolution 68/10 de la Commission, portant sur le renforcement de l'intégration économique régionale en Asie et dans le Pacifique, a donné un nouvel élan aux efforts visant à renforcer la coopération régionale et économique. La conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'intégration économique régionale a été organisée en application de la résolution en décembre 2013. La Conférence s'est conclue par l'adoption à l'unanimité de la Déclaration de Bangkok sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique'. Entre temps, les consultations du Groupe des Vingt (G20) et les dialogues sousrégionaux ont aussi aidé à favoriser la coopération régionale et économique. Les consultations ont été l'occasion de donner davantage de poids à la région dans les enceintes mondiales et de veiller à ce que tous les pays de la région, y compris les pays les moins avancés, aient la possibilité de faire entendre leurs préoccupations et de signaler leurs priorités. Les consultations sous-régionales sur les politiques ont permis aux pays de mettre en commun leurs expériences concernant les moyens de sortir de crises économiques, comme en témoignent les résultats de l'enquête d'évaluation: les participants ont dit que les réunions leur avaient fourni des éléments utiles pour l'élaboration des politiques et la conduite des débats y relatifs dans leur pays et qu'elles avaient été un moyen efficace d'apprendre ce que d'autres pays de la région avaient fait.

Réalisation escomptée c): Renforcement des capacités des États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, pour qu'ils puissent formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des politiques de développement en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement

État des réalisations: La plupart des pays de la région, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, ont intégré les Objectifs du Millénaire pour le développement dans leurs stratégies de développement. La détermination des pays les moins avancés à mettre en œuvre le Programme d'action d'Istanbul⁸ a conduit à l'adoption de la résolution 68/2 de la Commission, sur l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 dans la région de l'Asie et du Pacifique. De même, la détermination des pays en développement sans littoral à mettre en œuvre le Programme d'action d'Almaty⁹ a donné lieu à l'adoption de la résolution 69/2 de la Commission sur l'examen final de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty dans la région Asie-Pacifique. Enfin, la volonté nettement affichée des pays ayant des besoins particuliers de voir leurs vues prises en compte dans le débat en cours sur le programme de développement pour l'après-2015 a conduit à l'adoption de la résolution 69/3 de la Commission, intitulée « Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique: Déclaration de Bangkok sur le programme de développement pour l'après-2015 des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement de l'Asie et du Pacifique ».

⁷ Voir E/ESCAP/70/7.

Rapport de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Istanbul (Turquie), 9-13 mai 2011 (A/CONF.219/7), chap. I.

Rapport de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit, Almaty (Kazakhstan), 28 et 29 août 2003 (A/CONF. 202/3), annexe II.

Réalisation escomptée d): Renforcement de l'aptitude des États membres à formuler et mettre en œuvre des politiques de développement rural en faveur de l'agriculture écologiquement viable et de la sécurité alimentaire

État des réalisations: Des progrès satisfaisants ont été réalisés dans la promotion de l'agriculture viable et de la sécurité alimentaire dans les États membres, par l'intermédiaire du Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est (SATNET Asia) et grâce au renforcement des capacités techniques et analytiques obtenu dans le cadre de la coopération technique dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. Au cours de l'exercice, le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD) a continué de recevoir des États membres de la CESAP un nombre croissant de demandes relatives à des cours de formation supplémentaires.

C. Sous-programme 2: Commerce et investissement

Objectif de l'Organisation: Promouvoir le commerce, l'investissement et le transfert de technologie pour un développement inclusif et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique

Réalisation escomptée a): Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement et de développement des entreprises

État des réalisations: Le secrétariat s'est employé activement à renforcer les capacités des membres et membres associés de la CESAP en matière d'élaboration de politiques relatives au commerce et à l'investissement. À cet égard, environ 1890 participants ont bénéficié d'ateliers de renforcement des capacités organisés par la CESAP, qui portaient sur des domaines tels que la négociation et l'application efficaces d'accords commerciaux et d'investissement, y compris préférentiels, ainsi que la mise en œuvre de programmes de facilitation du commerce et de commerce sans papier. En moyenne, 90 % des participants ont indiqué qu'ils étaient mieux à même de formuler ou de mettre en œuvre des mesures après avoir participé à des réunions de la CESAP. Les travaux et outils analytiques constituent désormais un corpus solide pour l'élaboration et l'application de politiques plus efficaces et fondées sur des données probantes: on peut citer notamment les études du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce, le Rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique, la base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique et la base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts du commerce, les guides produits par le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie-Pacifique et la version actualisée du guide d'élaboration de politiques pour le développement des petites et moyennes entreprises en Asie et dans le Pacifique (Policy Guidebook for SME Development in Asia and the Pacific).

Réalisation escomptée b): Renforcement des mécanismes de coopération et d'intégration régionales en matière de commerce et d'investissement

État des réalisations: Au cours de l'exercice, les États participants de l'Accord commercial Asie-Pacifique ont ratifié les accords-cadres sur la

facilitation du commerce, l'investissement et le commerce des services, et le Comité permanent a souhaité la bienvenue à la Mongolie en tant que nouvel État participant. Le Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce, et le Réseau d'experts de Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie-Pacifique ont continué de se développer, en contribuant aux efforts visant à améliorer l'élaboration de politiques commerciales. La résolution 68/3 de la Commission a jeté les bases d'accords régionaux sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier. Aussi bien le Forum Asie-Pacifique des entreprises que le Forum Asie-Pacifique sur la facilitation du commerce ont permis aux parties prenantes publiques et privées d'échanger des pratiques optimales et d'élaborer des recommandations en vue du renforcement de la coopération et l'intégration régionales. Le Réseau de l'entreprise durable a été mis en place par le Conseil consultatif des entreprises de la CESAP en vue de mobiliser les entreprises en faveur du développement inclusif et durable.

Réalisation escomptée c): Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert de technologies agricoles et au développement des entreprises agro-industrielles

État des réalisations: À la suite de son lancement au cours d'une table ronde de décideurs régionaux qui s'est tenue en novembre 2013, le Réseau Asie-Pacifique pour les essais de machines agricoles a réalisé d'importants progrès dans l'élaboration d'un projet de plan de travail et de mandat. S'agissant de l'élaboration d'une stratégie viable pour la mécanisation agricole, on a recensé les activités ci-après: l'identification de six domaines clefs pour la collecte d'informations en vue d'établir un état des lieux de la mécanisation agricole; l'élaboration à paraître de Strategy for Sustainable Agricultural Mechanization in Asia and the Pacific Region, une publication conjointe du Centre pour la mécanisation agricole durable et du Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique; et la convocation du Forum régional sur la mécanisation agricole durable en Asie et dans le Pacifique en octobre 2013. Le Forum a en particulier servi de plateforme en vue de faciliter les échanges d'informations et la mise en commun des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre de diverses initiatives, et il a promu la mise en place de partenariats public-privé efficaces pour le développement de l'agro-industrie dans la région.

Réalisation escomptée d): Renforcement des capacités pour promouvoir des systèmes nationaux novateurs et créer un climat propice au transfert de technologies afin de résoudre les problèmes régionaux et mondiaux de développement

État des réalisations: Près de 40 % des activités de renforcement des capacités aux niveaux national et régional ont été organisées en partenariat avec plus de 40 ministères, institutions nationales et organismes internationaux. Grâce à un projet sur la promotion d'un réseau régional liant les instituts de recherche-développement de la région Asie-Pacifique, de nombreux chercheurs et directeurs de recherche travaillant dans le secteur des nanotechnologies dans des pays membres ont considérablement renforcé leurs capacités. Le programme SATNET Asia a aidé à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations les plus pauvres et les plus vulnérables en Asie du Sud et du Sud-Est, en accroissant et accélérant l'adoption de technologies agricoles durables qui améliorent la productivité,

et stimulant ainsi le commerce régional des produits agricoles. Dans ses journaux en ligne *Asia-Pacific Tech Monitor* et *Value Added Technology Information Services*, la CESAP a diffusé des connaissances techniques et rendu compte de ses activités normatives et analytiques.

D. Sous-programme 3: Transports

Objectif de l'Organisation: Promouvoir la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports, pour un développement inclusif et durable dans la région couverte par la CESAP

Réalisation escomptée a): Renforcement des connaissances et des capacités des États membres afin qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et viables dans le domaine des transports, y compris ceux nécessaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et améliorer la sécurité routière

État des réalisations: Le secrétariat a servi de plateforme régionale essentielle pour la promotion des modes de transport viables, conformément à la Phase II (2012-2016) du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique¹⁰, approuvée à la deuxième session de la Conférence ministérielle sur les transports tenue en mars 2012¹¹. Dans le cadre du Programme d'action régional, le secrétariat a travaillé avec les États membres en vue de renforcer leurs capacités d'évaluation et de mise en œuvre des politiques de sécurité routière, de planification des transports viables et d'entretien des routes. En outre, la réunion d'un groupe régional d'experts s'est tenue en novembre 2013 et a porté sur un vaste éventail de questions liées aux transports viables, notamment les politiques de planification urbaine intégrée et de transport maritime durable. Les participants sont convenus d'identifier et d'élaborer des stratégies visant à mettre en œuvre efficacement des politiques de cet ordre au niveau national.

Réalisation escomptée b): Amélioration de l'aptitude des États membres et des institutions financières internationales à utiliser la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives lancées par la CESAP pour établir des raccordements dans le transport international intermodal

État des réalisations: Grâce au travail accompli par le secrétariat, un troisième accord intergouvernemental a été adopté dans la résolution 69/7 de la Commission, intitulé « Accord intergouvernemental sur les ports secs ». Il a ensuite été signé par 14 pays dans le cadre de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports, en novembre 2013. D'importants progrès ont également été enregistrés au cours de l'exercice en ce qui concerne le développement et la modernisation des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, avec la préparation d'un certain nombre d'études de faisabilité préalables appuyées par la CESAP concernant le Chemin de fer transasiatique et un certain nombre de ports secs. En 2012, la République populaire démocratique de Corée a adhéré à l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie ¹² et à l'Accord

9

-

¹⁰ Voir E/ESCAP/68/9, chap. I, annexe.

¹¹ Voir E/ESCAP/68/9.

Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2323, n° 41607.

intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique ¹³, et le Népal a ratifié l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique, ce qui porte à 29 le nombre total des parties à l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie et à 18 celui des parties à l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique.

Réalisation escomptée c): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé d'appliquer des mesures visant à améliorer les opérations et la logistique des transports internationaux

État des réalisations: Compte tenu de la nécessité de convenir d'un grand dessein et d'adopter une démarche commune face aux problèmes de transport routier international dans la région, les participants à la Conférence ministérielle sur les transports ont adopté à sa deuxième session le Cadre stratégique régional pour la facilitation des transports routiers internationaux 14. On peut noter parmi les activités d'appui au Cadre stratégique régional ce qui suit: la création en 2012 du Réseau régional des experts juridiques et techniques sur la facilitation des transports¹⁵, qui a reçu plus de 80 demandes de participation; une série d'études sur les principaux accords sous-régionaux lancée en 2013 sous les auspices du Réseau régional; l'élaboration de quatre outils complémentaires de facilitation des transports. en vue d'améliorer l'efficacité des transports internationaux par route et par chemin de fer; et l'organisation d'ateliers pour aider les États membres à appliquer ces outils. Une assistance technique et financière a aussi été fournie, en coopération avec le secrétariat de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

E. Sous-programme 4: Environnement et développement

Objectif de l'Organisation: Intégrer la durabilité environnementale dans le développement économique et social et renforcer la coopération régionale en matière d'environnement, d'énergie et de gestion des ressources en eau ainsi que de développement urbain, y compris la mise en œuvre de l'approche de la croissance verte ou croissance économique écologiquement durable et d'autres initiatives efficaces pour un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

Réalisation escomptée a): Amélioration de l'information des collectivités locales, des autorités nationales et d'autres parties prenantes et renforcement de leurs capacités à formuler et à mettre en œuvre des stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment en adoptant une logique de croissance écologique et d'autres initiatives efficaces, en planifiant et en gérant rationnellement les ressources naturelles et en prenant en compte la problématique hommes-femmes dans la lutte contre la pauvreté et le développement inclusif et durable, dans les zones urbaines et rurales

État des réalisations: Diverses activités menées au cours de l'exercice, telles que des réunions de groupes d'experts, des forums intergouvernementaux et des projets de terrain, ont permis d'informer les gouvernements et d'autres parties prenantes et de renforcer leurs capacités

¹³ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2634, n° 46171.

¹⁴ Voir E/ESCAP/68/9, chap. I, annexe I.

¹⁵ Voir E/ESCAP/68/9, annexe I.

s'agissant d'intégrer la viabilité environnementale dans le développement économique et social, de promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau, d'assurer à la fois une plus grande sécurité énergétique et un meilleur accès à l'énergie, et de favoriser la mise en place de mesures et de politiques de développement urbain durable. Ces travaux ont conduit à la mise au point ou à l'application par 11 pays de 20 mesures et actions dans les domaines de la croissance verte, de la gestion intégrée des ressources en eau et de la gestion des déchets solides.

Réalisation escomptée b): Renforcement de la coopération régionale pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment en adoptant une logique de croissance écologique et d'autres initiatives efficaces, en améliorant l'accès à des services énergétiques modernes pour tous et la sécurité énergétique, en maîtrisant mieux les ressources en eau et en privilégiant le développement urbain durable

État des réalisations: Afin d'aider les États membres à intégrer la viabilité environnementale dans le développement économique et social, la CESAP a produit de nombreux supports d'information, dont des cours de formation en ligne sur la croissance verte à faible émission de carbone. La production de ces supports et leur diffusion auprès des décideurs a approfondi les connaissances de ceux-ci concernant le mécanisme de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Réseau de l'initiative de Séoul pour une croissance verte¹⁶, la gestion intégrée des ressources en eau, le développement urbain durable et la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie, et renforcé leur capacité à mettre en œuvre aux niveaux régional et sous-régional des stratégies intégrant la viabilité environnementale dans le développement économique et social.

Réalisation escomptée c): Renforcement du consensus parmi les États membres de la CESAP sur les perspectives régionales concernant les stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment par l'adoption d'une logique de croissance écologique, la maîtrise des ressources, y compris de l'énergie et de l'eau, le développement des villes vertes et d'autres initiatives efficaces

État des réalisations: Les activités qui contribuent à renforcer les stratégies visant à intégrer la viabilité environnementale dans le développement économique et social ont été poursuivies en recherchant le consensus sur des questions essentielles comme la croissance verte, l'utilisation rationnelle des ressources, la gestion efficace de l'énergie et des ressources en eau et le développement écologique des villes. Au cours de l'exercice, les nouveaux documents adoptés par consensus comprennent quatre résolutions de la Commission¹⁷, les documents finals de deux réunions de Comité¹⁸ et sept documents de consensus du Forum Asie-Pacifique de

¹⁶ Voir E/ESCAP/MCED(05)/Rep., annexe III.

¹⁷ Résolutions 68/11, 69/4, 69/8 et 69/9.

Rapport du Comité de l'environnement et du développement sur sa deuxième session (reporté de 2011 à février 2012) (E/ESCAP/68/10) et Rapport du Comité de l'environnement et du développement sur sa troisième session (E/ESCAP/70/13).

l'énergie ¹⁹ visant à appuyer les efforts pour intégrer la viabilité environnementale dans le développement économique et social ont été adoptés. D'importants travaux ont aussi été menés pour jeter les bases d'un consensus et fournir aux États membres les dernières recherches et analyses dans l'optique du dialogue intergouvernemental et des préparatifs pour les réunions à venir.

F. Sous-programme 5: Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe

Objectif de l'Organisation: Promouvoir les applications des technologies de l'information et de la communication et renforcer la coopération régionale afin de mieux réduire et gérer les risques de catastrophe, ainsi que les risques socioéconomiques qui y sont associés, aux fins d'un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

Réalisation escomptée a): Amélioration de l'aptitude des dirigeants à formuler des politiques et des stratégies pour l'application des technologies de l'information et de la communication et pour la réduction des risques de catastrophe, notamment en intégrant la problématique hommes-femmes, en faveur d'un développement socioéconomique inclusif et durable

État des réalisations: Les études analytiques, les ateliers régionaux et les concertations multipartites organisés dans le cadre du sous-programme au cours de l'exercice ont contribué à l'approfondissement des connaissances des décideurs en ce qui concerne l'élaboration de politiques relatives aux applications des technologies de l'information et de la communication (TIC). À la troisième session du Comité des technologies de l'information et de la communication en novembre 2012, les États membres et d'autres parties prenantes ont appuyé le renforcement de la connectivité régionale par le développement d'un espace d'information et de communication continu²⁰. Cela a débouché sur l'adoption de la résolution 69/10 de la Commission intitulée « Promouvoir la connectivité régionale des technologies de l'information et de la communication et construire des sociétés de la connaissance en réseau en Asie et dans le Pacifique ». À la suite de la résolution, des consultations régionales ont eu lieu pour débattre des stratégies visant à édifier en Asie et dans le Pacifique une société de l'information centrée sur les besoins de l'individu, inclusive et durable.

Réalisation escomptée b): Intensification des échanges d'informations entre les dirigeants concernant les stratégies et les choix politiques préconisés en matière de connectivité des technologies de l'information et de la communication et de réduction des risques de catastrophe, y compris ceux qui sont liés à l'adaptation aux changements climatiques

État des réalisations: Les moyens d'action des États membres et la possibilité pour eux d'adopter des stratégies plus efficaces ont été débattus lors d'échanges entre les décideurs et les partenaires de développement dans des forums régionaux organisés par la CESAP. Grâce aux technologies de l'information et de la communication, des produits de connaissance et des

12 B14-00271

Cinq documents finals des consultations sous-régionales sur le Forum Asie-Pacifique de l'énergie; et deux documents finals du Forum Asie-Pacifique de l'énergie (E/ESCAP/70/28, chap. 1).

²⁰ Voir E/ESCAP/CICT(3)/6.

outils sur la réduction des risques de catastrophe liés au renforcement de la résilience ont été rendus plus accessibles et peuvent désormais être davantage partagés et échangés. En outre, certains publics cibles ont reçu des publications de la CESAP et d'autres types de documentation lors de grandes manifestations politiques et techniques. Des réunions intergouvernementales et des ateliers régionaux ont contribué au renforcement du dialogue entre les États membres et abouti à l'élaboration de directives concernant les priorités et les besoins en matière de réduction des risques de catastrophe. Les États membres ont constaté que, dans le cadre du principe « Unis dans l'action » qui avait orienté la préparation et la conduite de la troisième session du Comité de la réduction des risques de catastrophe, le partage de l'information entre les organisations et les partenaires régionaux était plus effectif.

Réalisation escomptée c): Renforcement des mécanismes de coopération régionale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, et de la réduction des risques de catastrophe

État des réalisations: Le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable a encore été renforcé avec l'appui des États membres. Pour mettre en œuvre la résolution 68/5 relative aux Années d'action en Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et du Système d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable (2012-2017) et la résolution 69/11 relative à la mise en œuvre du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et des systèmes d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable (2012-2017), une action concertée a été menée ainsi que, par exemple, des activités de renforcement des capacités. Ces activités traitaient de sujets tels que les principales insuffisances techniques des pays en développement dans leur utilisation des applications des technologies spatiales et des systèmes d'information géographique en matière de réduction des risques de catastrophe; les travaux de recherche et d'analyse des politiques sur l'application des technologies émergentes; la fourniture d'imageries satellitaires presque en temps réel aux pays touchés par de graves catastrophes et la mise en service du Mécanisme de coopération régionale pour le suivi des catastrophes, en particulier les sécheresses, et l'alerte précoce (le Mécanisme de lutte contre les sécheresses). Les États membres du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie, qui a été créé avec l'appui du Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est, en ont bénéficié. Ils ont réaffirmé leur soutien au Dispositif à la première Conférence ministérielle sur le Système régional intégré d'alerte rapide multirisque, qui s'est tenue en juin 2012.

Réalisation escomptée d): Amélioration des capacités institutionnelles des États membres de la CESAP dans le domaine de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service du développement socioéconomique

État des réalisations: Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de communication pour le développement (CAPFTIC) a exécuté des programmes de renforcement des capacités concernant les technologies de l'information et de la communication pour le développement (TICD) dans 27 pays de la région et, dans plusieurs d'entre eux, ces programmes ont été pérennisés dans des cadres de formation à long

terme. Le programme pédagogique a été actualisé pour tenir compte des derniers progrès en matière de technologies de l'information et de la communication, y compris le rôle des médias sociaux dans la gouvernance et le développement (module 11). Le Centre a également lancé un programme intitulé *Primer Series on ICTD for Youth* afin d'élargir la couverture des TICD dans les programmes universitaires et de renforcer les capacités en matière de TICD de la prochaine génération de dirigeants. La série a été proposée dans 11 pays et deux sous-régions, et les capacités d'enseignement sur les TICD ont été renforcées grâce à des cours de formation des formateurs dispensés dans 88 universités. Le Centre a aussi publié deux numéros de la nouvelle publication *Knowledge Sharing Series* et a mis en place des communautés de pratique sur les TICD.

G. Sous-programme 6: Développement social

Objectif de l'Organisation: Renforcer la coopération régionale pour créer une société intégrée qui assure la protection, l'autonomisation et l'égalité de tous les groupes sociaux en Asie et dans le Pacifique

Réalisation escomptée a): Meilleure connaissance des tendances, des politiques et des bonnes pratiques en matière de développement social et de population, et sensibilisation accrue à ces questions, pour garantir l'efficacité des décisions prises par les États membres de la CESAP

État des réalisations: La pertinence des travaux analytiques de la CESAP a été soulignée au cours de réunions intergouvernementales par huit États membres, qui ont directement fait état des orientations, stratégies et bonnes pratiques que les travaux de la CESAP avaient promues en matière d'élaboration de politiques et de programmes nationaux. Parmi les personnes ayant répondu à des enquêtes de satisfaction concernant la publication de Disability At a Glance: Strengthening the Evidence Base in Asia and the Pacific²¹, la Stratégie d'Incheon visant à « Faire du droit une réalité » pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique²² et la boîte à outil de protection sociale²³, 93 % ont indiqué que ces supports d'information avaient amélioré leurs connaissances et leur avaient permis de mieux comprendre des tendances, politiques et bonnes pratiques relatives au développement social et à la population. En outre, la CESAP a publié des études analytiques globales destinées à répondre aux principales préoccupations régionales et à donner suite aux priorités de la région dans les domaines de la population, du vieillissement, des migrations, du handicap, de la protection sociale, du VIH/sida, de la jeunesse, et de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, qui se sont traduites par une connaissance et compréhension accrues et ont aidé à renforcer les capacités.

Réalisation escomptée b): Resserrement de la coopération régionale et meilleure application des engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de l'intégration sociale des groupes vulnérables en Asie et dans le Pacifique

État des réalisations: La CESAP a joué un rôle majeur au niveau régional dans la centralisation des efforts menés par les gouvernements et les principales parties prenantes en vue d'évaluer les progrès, de cerner les

²¹ Voir E/ESCAP/CICT(3)/6.

²² Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.12.II.F.13.

²³ ST/ESCAP/2648.

insuffisances et de dégager des consensus concernant l'exécution des engagements internationaux et régionaux touchant au développement social. Neuf résolutions, décisions et recommandations ont été adoptées sur la base d'un consensus régional, en particulier sur la population et le développement, le handicap, le VIH, les migrations et le vieillissement, ce qui est au-delà de l'objectif fixé pour l'exercice biennal²⁴. Par ses travaux dans les domaines du renforcement des capacités, de la coopération Sud-Sud, de l'examen des plateformes régionales et internationales, et des accords concrets s'v rapportant, la CESAP a renforcé la coopération régionale et sous-régionale. Cinq initiatives ont été lancées pour la création de mécanismes de coopération régionale et sous-régionale à l'appui de la bonne mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022)²⁵ pour la concrétisation des engagements internationaux et propres à la région souscrits à la réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux engagements concernant le VIH/sida et les Objectifs du Millénaire pour le développement, et pour promouvoir le renforcement du pouvoir économique des femmes.

Réalisation escomptée c): Renforcement des capacités des États membres de la CESAP pour gérer les risques sociaux et les vulnérabilités et mettre en place des programmes efficaces de protection sociale et de promotion de l'égalité des sexes, en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la société

État des réalisations: À la suite des activités de renforcement des capacités menées par la CESAP, les États membres ont fait la preuve du renforcement de leur capacité d'élaborer des politiques et des programmes destinés à favoriser la mise en place de sociétés ouvertes à tous qui relèvent les principaux défis et s'attèlent aux grandes priorités dans les domaines de la population et du développement, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, du développement tenant compte du handicap et de la protection sociale. À cet égard, des feuilles de route et cadres d'action régionaux ciblés ont fourni des orientations aux États membres pour l'élaboration de politiques et programmes de promotion du développement social. Parmi les fonctionnaires nationaux ayant participé à des réunions et activités de la CESAP, 97 % des personnes ayant répondu aux questionnaires ont indiqué que les éléments d'information et moyens d'intervention proposés étaient pertinents et utiles par rapport à leurs fonctions et aux travaux qu'ils menaient dans les domaines liés à la population et au développement, au handicap, au VIH, au vieillissement, aux migrations, à la protection sociale et à l'égalité des sexes. Au moins neuf pays ont mené des activités de suivi de la mise en œuvre de politiques, stratégies et bonnes pratiques promues par la CESAP dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités.

Résolutions 68/6, 69/13 et 69/14; Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (E/ESCAP/APPC(6)/3, chap. I); Asia-Pacific Input to the High-level Dialogue on International Migration and Development 2013 (E/ESCAP/IMD/RPM/1, chap. I, en anglais seulement); Accelerating the regional implementation of the internationally agreed commitments to achieve universal access to HIV prevention, treatment, care and support in Asia and the Pacific (E/ESCAP/HIV/IGM.1/Rev.1); la Déclaration de Bangkok sur l'examen de l'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique (ST/ESCAP/2652); et la Déclaration ministérielle sur la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapées (2013-2022) et la Stratégie d'Incheon pour Faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (ST/ESCAP/2648).

²⁵ Résolution 68/7 de la Commission.

H. Sous-programme 7: Statistiques

Objectif de l'Organisation: Améliorer l'utilisation des statistiques pour étayer la prise de décisions, et établir et diffuser des statistiques de qualité pour un développement inclusif et durable dans la région de la CESAP

Réalisation escomptée a): Meilleure compréhension, parmi les professionnels de la statistique officielle, les décideurs et la population, des tendances concernant le développement dans la région, notamment des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

État des réalisations: Le travail de communication mené par la CESAP sur l'état d'avancement de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement a permis aux parties prenantes de mieux dialoguer en connaissance de cause sur les mesures prioritaires à prendre pour accélérer les progrès. En particulier, l'analyse novatrice des disparités à l'intérieur des pays quant aux résultats en matière de santé et les causes de celles-ci a suscité des débats sur la nécessité de mieux cibler les interventions des pouvoirs publics et d'obtenir des statistiques plus précises à l'échelon local sur ces questions. En outre, l'analyse des disparités fondée sur des enquêtes auprès des ménages a permis de mieux comprendre les facteurs qui déterminent la réalisation des Objectifs et donné une nouvelle impulsion aux activités de sensibilisation quant à la nécessité de produire des données statistiques plus fiables et de meilleure qualité, dans des délais plus courts.

Réalisation escomptée b): Accroissement de l'accès des décideurs et de la population à des données comparables sur les principaux indicateurs démographiques, sociaux, économiques et environnementaux pour la région de la CESAP

État des réalisations: L'importance et la pertinence de l'*Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique* comme texte de référence essentiel ne s'est pas démentie, comme en témoigne le nombre de consultations en ligne: entre le 6 novembre 2012 (date de la mise en ligne de l'*Annuaire* 2012) et le 13 décembre 2013, les tableaux de la base de données en ligne ont été consultés 51 800 fois et téléchargés plus de 26 100 fois. Les tableaux les plus consultés du 1^{er} janvier au 13 décembre 2013 concernaient le produit intérieur brut réel, la taille de la population, les exportations et importations de marchandises et les populations vivant dans la pauvreté. La pertinence et l'utilité des profils de pays ont été démontrées par la forte demande, avec plus de 37 000 téléchargements enregistrés en 2013.

Réalisation escomptée c): Renforcement des capacités des services nationaux de statistique des États membres de la CESAP de recueillir, établir, diffuser et utiliser des données statistiques conformément aux normes internationalement acceptées et aux bonnes pratiques

État des réalisations: Le Comité de statistique a approuvé le plan de mise en œuvre du Programme régional sur les statistiques économiques²⁶, le Plan stratégique régional pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques s'y rapportant en Asie et dans le Pacifique²⁷ et le Plan d'action régional pour la Stratégie mondiale sur les statistiques

16 B14-00271

-

²⁶ Rapport du Comité de statistique sur sa troisième session (E/ESCAP/CST(3)/17). Décision 3/2.

²⁷ Ibid., recommandation 3/2.

agricoles et rurales pour la région²⁸. Le Comité a aussi décidé de l'orientation et des approches visant à renforcer les statistiques démographiques et sociales, les statistiques de l'environnement, la modernisation des systèmes d'information statistique et la formation statistique, la coopération Sud-Sud, l'aide technique, le partage d'expériences et la collecte de fonds par l'intermédiaire d'une série de groupes consultatifs et de pilotage composés de représentants des États membres et des partenaires de développement. L'élaboration conjointe du plan d'action régional Asie-Pacifique pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales²⁹, pour lequel la CESAP s'est engagée à verser des contributions de 2,7 millions de dollars aux fins d'assurer l'exécution de son programme de formation, constitue un exemple frappant.

Réalisation escomptée d): Renforcement des capacités des bureaux nationaux de statistique dans la région de la CESAP de rassembler, établir, diffuser et analyser des données conformément aux normes internationalement acceptées et aux bonnes pratiques

État des réalisations: Grâce à 45 cours et ateliers de formation, plus de 800 statisticiens et autres fonctionnaires ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences relatives aux statistiques officielles, y compris en ce qui concerne les normes, méthodes et cadres d'action convenus à l'échelon international pour les activités de statistique menées dans les domaines connexes. La CESAP a aussi renforcé la qualité des programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par des partenaires de développement, en y apportant des compétences spécialisées dans les domaines suivants: les statistiques économiques et le Système de comptabilité nationale, les statistiques agricoles, les indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement, les méthodes d'échantillonnage, la conduite de recensements, ainsi que les statistiques sur la problématique hommes-femmes, le handicap et l'environnement. Grâce à la collaboration avec l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique pour la conduite de programmes de formation, des instituts et groupes de formation à la statistique ont amélioré leur capacité de fournir une formation de qualité dans ce domaine à leurs publics cibles ainsi qu'à d'autres pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

I. Sous-programme 8: Activités sous-régionales de développement

Composante 1

Activités sous-régionales de développement dans le Pacifique

Objectif de l'Organisation: Mieux intégrer les principes et pratiques du développement inclusif et durable dans les processus nationaux de planification et de mise en œuvre des politiques des pays insulaires en développement du Pacifique

Réalisation escomptée a): Renforcement des capacités des gouvernements des États insulaires du Pacifique en matière de formulation et d'élaboration de politiques et de pratiques de développement inclusif et durable

B14-00271

²⁸ Ibid., décision 3/6.

Asia-Pacific Regional Action Plan to Improve Agricultural and Rural Statistics 2013-2017; For Food Security, Sustainable Agriculture and Rural Development (Bangkok, FAO, BAsd et CESAP, 2013).

État des réalisations: Au moins huit pays de la sous-région ont adopté des mesures de promotion de l'économie verte aux niveaux national et sectoriel, et les pays mélanésiens se sont dotés de leur propre feuille de route sous-régionale pour une croissance verte et disposant du Forum pour le développement des Îles du Pacifique, dédié à la promotion d'une économie verte au service du développement durable et à un dialogue inclusif. Au moins neuf pays insulaires du Pacifique ont été en mesure d'examiner et d'élaborer des politiques nationales relatives aux personnes handicapées, et un forum régional du Pacifique sur la question du handicap a été créé pour assurer la direction des travaux. La CESAP a aidé à faciliter le processus préparatoire pour la sous-région du Pacifique en vue de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui se tiendra en septembre 2014. À la suite de ce processus, les pays insulaires du Pacifique se sont engagés à mettre en place des mécanismes nationaux et sous-régionaux d'intégration accélérée et ils ont reconnu l'importance de partenariats pérennes à l'appui du développement durable. Dans le document final du processus, le document final de Nadi, les dimensions humaines du changement climatique, y compris les effets probables sur la mobilité humaine, ont été constatées³⁰. L'Organisation des Nations Unies traite ce problème par le biais d'un programme dirigé par la CESAP et financé par l'Union européenne sur la migration climatique.

Réalisation escomptée b): Les pays insulaires en développement du Pacifique sont mieux en mesure d'influencer les processus régionaux en Asie et dans le Pacifique

État des réalisations: La présence aux réunions de la CESAP de représentants des États du Pacifique à la fois plus nombreux et plus expérimentés a abouti à l'adoption régulière de résolutions de la Commission sur les facteurs de vulnérabilité des petits États insulaires en développement. Au Forum Asie-Pacifique de l'énergie, qui s'est tenu en mai 2013, les représentants du Pacifique ont recueilli l'appui de leurs collègues en faveur de la constitution, dans le cadre de l'initiative Énergie durable pour tous du Secrétaire général³¹, d'une base de données sur l'énergie pour la région du Pacifique. À la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012), qui s'est tenue en 2012, les représentants du Pacifique ont joué un rôle de premier plan, en maintenant un solide consensus sur l'importance de garantir les droits des personnes handicapées. Lors de la Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique, les représentants du Pacifique ont été aux avantpostes de l'adoption d'une déclaration ministérielle et d'un plan d'action audacieux qui constatent notamment la nécessité de remédier à la vulnérabilité face aux changements climatiques comme partie intégrante de l'intégration économique régionale³².

Réalisation escomptée c): Renforcement des mécanismes de coopération régionale et des cadres institutionnels de promotion de l'intégration régionale et du développement équitable

Voir le site: www.sids2014.org/content/documents/233Pacific%20Outcome%20Chairs% 20Revised%20Final%20Version.pdf.

³¹ Voir E/ESCAP/APEF/3.

³² Voir E/ESCAP/MCREI/3.

État des réalisations: La CESAP a désormais trouvé ses marques en tant que principal coordonnateur régional des activités de développement durable, dont celles faisant suite aux textes issus de la Conférence des nations Unies sur le développement durable, y compris le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement et l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Les petits États insulaires en développement du Pacifique, qui étaient, de l'avis de beaucoup d'observateurs, les mieux préparés avant la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, ont réussi à faire en sorte que les questions relatives aux océans, aux changements climatiques, à l'inclusion sociale et aux maladies non transmissibles restent inscrites à l'ordre du jour et soient abordées dans les documents finals. Les questions relatives au Pacifique occupent aujourd'hui une place plus importante dans les réunions des pays de la région Asie-Pacifique et dans les publications de la CESAP, y compris dans l'Étude, et les rapports sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. Grâce à l'adoption et l'avancement d'initiatives de politique générale émanant de la CESAP, les pays du Pacifique reçoivent un nombre croissant d'invitations à venir présenter des exposés ou fournir des conseils, et à rejoindre des groupes de travail sur diverses questions, notamment la problématique hommes-femmes, la pauvreté, et les processus régionaux ou mondiaux.

Composante 2

Activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est

Objectif de l'Organisation: Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisation escomptée a): Renforcement des capacités qu'ont les États membres de la CESAP d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant le développement durable, en adoptant une logique de croissance écologique et en prenant en compte l'efficacité énergétique, les technologies de l'information et de la communication, la réduction et la gestion des risques de catastrophe, la lutte contre la pauvreté et le développement des infrastructures

État des réalisations: Le Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est a continué de promouvoir la coopération et l'intégration sousrégionales. Au cours de la période 2012-2013, le Bureau sous-régional a mené des activités visant à renforcer la capacité des États membres de formuler et d'appliquer des politiques et des programmes dans les domaines du développement durable, du vieillissement des sociétés, des capacités statistiques, de la facilitation du commerce et des transports, de l'écoétiquetage, de la protection de la nature, de la prévention des tempêtes de poussière et de sable, de la mise en place d'un partenariat sur la problématique de l'empreinte carbone, et de la prévention de la pollution atmosphérique et marine transfrontière. La CESAP a en outre assuré le secrétariat du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement, organe de coopération intergouvernemental regroupant six États membres, et facilité l'organisation

de la dix-septième réunion de hauts fonctionnaires du Programme, qui s'est tenue en décembre 2012, au cours de laquelle a été établi un plan d'action définissant les activités futures³³.

Réalisation escomptée b): Renforcement des échanges d'information et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement amenés à intervenir dans les domaines d'activité prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

État des réalisations: Le Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est a collaboré avec les États membres et les parties prenantes non gouvernementales sur la formulation d'un programme de travail afin de régler les questions prioritaires qui se posent dans la sous-région. En 2012, de nombreuses activités ont été organisées en collaboration avec d'autres parties prenantes, qu'il s'agisse de ministères, d'institutions nationales ou d'organisations non gouvernementales, ce qui s'est traduit par le lancement du partenariat sur la problématique de l'empreinte carbone en Asie, destiné à appuyer un développement à faible émission de carbone dans les pays d'Asie. Le Forum d'Asie du Nord-Est sur la facilitation du commerce et des transports, organisé par le Bureau sous-régional en collaboration avec l'Initiative du Grand-Tumen, a fourni une enceinte ouverte dans laquelle on a pu examiner l'état actuel de la facilitation du commerce et des transports en Asie du Nord-Est et recenser les domaines appelant un renforcement de la coopération.

Composante 3

Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et en Asie centrale

Objectif de l'Organisation: Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisation escomptée a): Les États membres de la CESAP sont mieux à même d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, qui portent sur la facilitation des transports et du commerce et sur l'eau, l'énergie et l'environnement

État des réalisations: Des ateliers et cours de formation organisés par le Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale sur les relations commerciales et économiques ont permis de renforcer les capacités de l'Afghanistan et d'autres pays d'Asie centrale pour ce qui est de remédier aux principaux problèmes rencontrés dans le domaine de la coopération économique et de faciliter les échanges régionaux et bilatéraux. Parmi les questions examinées figuraient les obstacles au commerce entre l'Afghanistan et les pays d'Asie centrale, la participation des entreprises au développement économique de l'Afghanistan, la création d'emplois et l'investissement. La réunion sous-régionale sur le renforcement de la coopération pour la réduction des risques de catastrophe en Asie du Nord et

20 B14-00271

_

Voir le site: www.neaspec.org/sites/default/files/SOM17 Meeting%20report 0.pdf.

en Asie centrale, organisée par le Bureau sous-régional en juillet 2013 et à laquelle ont participé des spécialistes en hydrométéorologie, a contribué à la sensibilisation des acteurs de la sous-région et à la mise en commun de leurs connaissances et informations.

Réalisation escomptée b): Renforcement des échanges d'informations et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement amenés à intervenir dans des domaines d'activités prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont les Objectifs du Millénaire pour le développement

État des réalisations: La CESAP, en coopération avec la Commission économique pour l'Europe, a organisé en 2012 le Forum économique du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA), avec pour thème le renforcement de la coopération et de l'intégration économiques régionales en Asie centrale par la mise en commun de l'expérience acquise par les pays d'Asie et pour objectif un examen du rôle de la coopération économique régionale en Asie centrale à la lumière des faits nouveaux intervenus à l'échelle mondiale. Ce forum a été l'occasion pour les membres du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale du d'Asie centrale (SPECA) d'en savoir plus sur les réussites et les difficultés de la coopération économique régionale en Asie, illustrées notamment par l'expérience des organisations sous-régionales comme l'ASEAN.

Composante 4

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Objectif de l'Organisation: Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisation escomptée a): Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant à combler les lacunes en matière de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, de développement des infrastructures, de facilitation du commerce et des transports, de réduction des risques associés aux catastrophes, d'énergie et de sécurité alimentaire

État des réalisations: Le Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest a collaboré activement avec les États membres pour répondre à leur demande de renforcement de leurs capacités d'exécution dans quatre domaines fondamentaux du développement (la croissance, les Objectifs du Millénaire pour le développement et l'égalité des sexes, la promotion du commerce et l'intégration économique régionale) et cinq domaines thématiques d'intervention prioritaire au niveau sous-régional (la connectivité régionale, la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la réduction des risques de catastrophe et la capacité de production), et pour accélérer le développement des pays les moins avancés et des pays en développement

21

sans littoral. En complément de toute la gamme d'outils et d'analyses se rapportant aux questions de politique générale qu'il établit à l'intention des responsables, le Bureau a organisé, sur demande et dans le cadre de partenariats, de nombreuses activités de renforcement des capacités réunissant des décideurs clefs et d'autres interlocuteurs de la sous-région, comme des concertations sur les orientations stratégiques, des réunions de groupes d'experts, des ateliers, des consultations et des dialogues au niveau ministériel.

Réalisation escomptée b): Renforcement des échanges d'informations et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement, aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en Asie du Sud et du Sud-Ouest

État des réalisations: La CESAP a continué de collaborer avec les partenaires de développement et d'autres parties prenantes dans la sous-région et organisé des activités et manifestations qui s'inscrivent dans une action énergique de partage du savoir, avec une forte présence en ligne et la constitution de trois outils de gestion des connaissances: une lettre d'information électronique (South and South-West Asia Development Monitor), une série de notes d'orientation et une série de documents de réflexion sur le développement. Ces supports et outils d'apprentissage ont permis de renforcer les moyens dont disposent les États membres pour accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et parvenir à un développement inclusif. L'analyse de l'utilisation de ces supports et outils indique qu'ils suscitent un intérêt actif de la part des États membres et des partenaires de développement, qui souhaitent également travailler en partenariat avec la CESAP sur des questions de politique générale ayant trait à l'accélération de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et au développement inclusif.

Composante 5 Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud-Est

Objectif de l'Organisation: Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisation escomptée a): Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant à résoudre des problèmes prioritaires en Asie du Sud-Est, notamment en ce qui concerne l'alerte rapide, la réduction des risques de catastrophe et la connectivité

État des réalisations: La CESAP a organisé en 2012 un atelier sous-régional sur le renforcement institutionnel des mécanismes nationaux de promotion de la condition de la femme en Asie du Sud-Est, en vue d'aider à renforcer les capacités des responsables nationaux dans les domaines de la sensibilisation du public et de l'intégration au quotidien de la problématique hommes-femmes. En 2013, le secrétariat a fourni une assistance au Cambodge, à la République démocratique populaire lao et au Myanmar pour faciliter leur intégration dans la Communauté économique ASEAN en 2015

et, à terme, le retrait de la catégorie des pays les moins avancés. Par diverses formes d'aide, le secrétariat a aidé les trois pays susmentionnés et le Timor-Leste dans le renforcement de leurs capacités en matière d'élaboration et d'exécution de politiques macroéconomiques axées sur le développement, la promotion de l'investissement en faveur des petites et moyennes entreprises, l'appui au transfert de nouvelles technologies modernes et respectueuses de l'environnement. En 2013 aussi, la CESAP a aidé la Thaïlande à accueillir le Dialogue ministériel des États d'Asie et du Pacifique intitulé « Des Objectifs du Millénaire pour le développement au programme de développement de l'Organisation des Nations Unies pour l'après-2015 ». C'était la première réunion tenue dans la région au cours de laquelle les priorités de l'Asie et du Pacifique ont été examinées par rapport à l'élaboration d'objectifs de développement durable.

Réalisation escomptée b): Renforcement des échanges d'informations et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement, visant à intervenir dans des domaines d'activité prioritaires, aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en Asie du Sud-Est

État des réalisations: La CESAP a appuyé la mise en œuvre du Plan-cadre pour la connectivité des pays de l'ASEAN³⁴ et participé au troisième colloque de l'ASEAN sur la connectivité, intitulé « Réaliser la connectivité de l'ASEAN pour la construction de la Communauté de l'ASEAN » (« Realizing ASEAN Connectivity for ASEAN Community Building »), ainsi qu'à une séance de consultations en marge de la réunion du Comité de coordination sur la connectivité de l'ASEAN qui s'est tenue en septembre 2012, au cours de laquelle des informations actualisées sur les initiatives régionales contribuant à la connectivité des pays de l'ASEAN, notamment en ce qui concerne les infrastructures de transport et les aspects prioritaires de la facilitation des transports, ont été communiquées aux membres participants. La CESAP a également participé à la seizième réunion du Forum sous-régional des transports du bassin du Mékong, qui s'est tenue en octobre 2012.

Disponible sur le site: www.scribd.com/doc/111869648/Master-Plan-on-ASEAN-Connectivity.